

24 déc 2004 -01:00

Enlèvements internationaux d'enfants et droit de visite transfrontalière

Au sein du Département des Affaires étrangères, cette problématique est traitée activement depuis près de 30 ans. Au fil des ans, le phénomène a malheureusement pris de l'ampleur. Il concerne aujourd'hui, rien que pour les Affaires étrangères, 145 enfants répartis à travers tous les continents. Le parent ravisseur est aussi bien le père que la mère. Le phénomène touche tant des couples belges que des couples mixtes.

Au sein du Département des Affaires étrangères, cette problématique est traitée activement depuis près de 30 ans. Au fil des ans, le phénomène a malheureusement pris de l'ampleur. Il concerne aujourd'hui, rien que pour les Affaires étrangères, 145 enfants répartis à travers tous les continents. Le parent ravisseur est aussi bien le père que la mère. Le phénomène touche tant des couples belges que des couples mixtes.

Brussel, 24/12/2004. Enlèvements internationaux d'enfants et droit de visite transfrontalière Au sein du Département des Affaires étrangères, cette problématique est traitée activement depuis près de 30 ans. Au fil des ans, le phénomène a malheureusement pris de l'ampleur. Il concerne aujourd'hui, rien que pour les Affaires étrangères, 145 enfants répartis à travers tous les continents. Le parent ravisseur est aussi bien le père que la mère. Le phénomène touche tant des couples belges que des couples mixtes. Cette problématique avait déjà fait l'objet en mars 2003 de l'organisation d'une table ronde qui avait regroupé les parents et l'ensemble des autorités concernées. Il avait alors été mis en évidence l'importance d'organiser des travaux de réflexion sur les différents problèmes rencontrés avant, pendant et après un rapt parental. Mr. Karel DE GUCHT, Ministre des Affaires étrangères, conscient de l'importance de cet exercice a activement soutenu, dès sa prise de fonction, les travaux de la cellule de coordination interministérielle placée sous la direction conjointe des Affaires étrangères et de la Justice. Cette cellule a entre-temps décidé de constituer quatre groupes de réflexion. Les parents concernés trouveront également leur place dans ce projet. Possibilité leur sera ainsi offerte de se réunir régulièrement afin de contribuer à l'amélioration de l'action des pouvoirs publics en la matière. Les parents victimes d'un rapt y seront donc considérés comme des partenaires à part entière. Une première réunion du groupe de réflexion « Parents » sera organisée dans le courant du mois de janvier 2005 au Palais d'Egmont. D'autre part, un « Guichet unique » sera ouvert au début de 2005. Ce point de contact situé au SPF Justice constituera pour les parents victimes une aide précieuse. En effet, en un seul endroit, ils pourront être informés sur les démarches à entreprendre.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be